

# FUSION & PROJET "FREE ASSISTANCE" : LA CGT AGIT POUR VOTRE SÉCURITÉ

## 1. L'INITIATIVE : LA CGT PREND SES RESPONSABILITÉS



Une expertise déclenchée par vos élus CGT.

**Expertise pour "Projet Important" :**  
Un droit legal permettant d'analyser en profondeur les impacts réels de la fusion sur l'organisation et vos conditions de travail quotidiennes.

**“Notre objectif : Sécuriser la transition” :**  
Obtenir un avis éclairé et indépendant pour défendre vos intérêts et ne pas subir les changements sans protection.

Bien que la demande soit portée par le CSE, l'initiative vient de la CGT pour refuser de signer un "chèque en blanc" à la Direction concernant votre avenir.

Cette expertise est un droit fondamental pour votre protection future.  
Participez pour renforcer notre action collective !

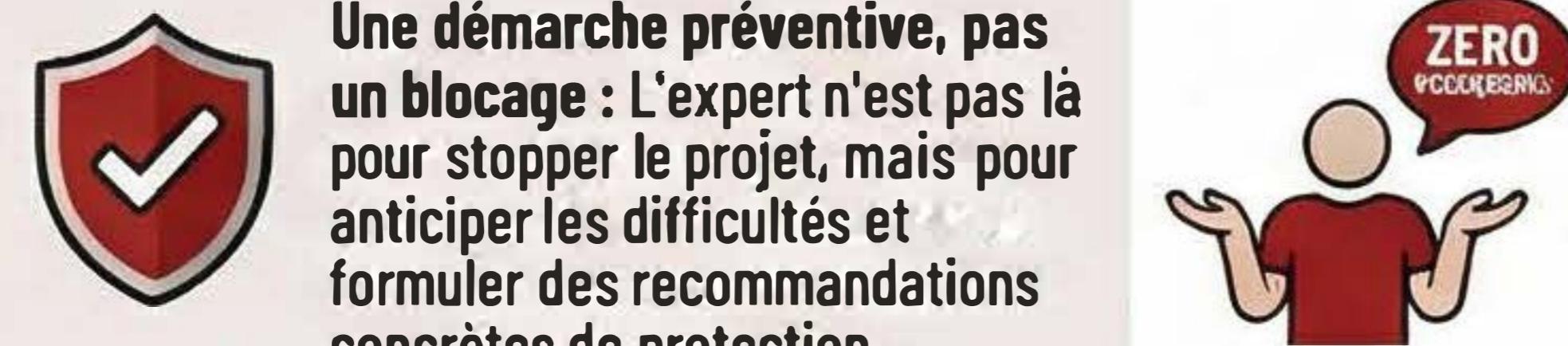
## 2. L'EXPERT : UNE ANALYSE INDEPENDANTE ET POINTUE



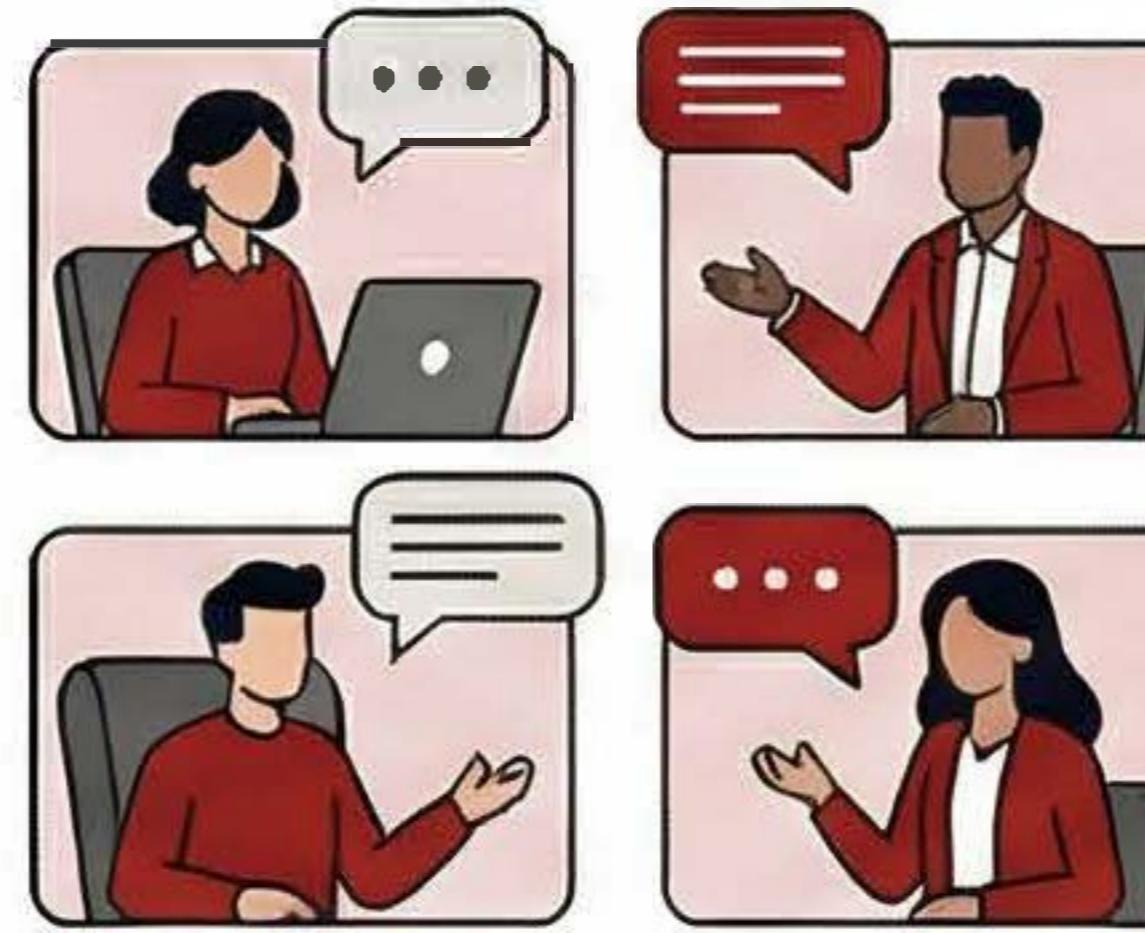
**Le cabinet Technologia mandaté :**  
Expert agréé, indépendant de la Direction, spécialiste des conditions de travail et des risques psychosociaux (RPS).

**Ce qui est analysé à la loupe :**  
L'organisation harmonisée, la charge de travail future, les facteurs de risques et les impacts sur les repères collectifs des salariés Protelco.

**Une démarche préventive, pas un blocage :** L'expert n'est pas là pour stopper le projet, mais pour anticiper les difficultés et formuler des recommandations concrètes de protection.



## 3. VOTRE RÔLE : PARTICIPER EN TOUTE SÉCURITÉ



**Des entretiens via Microsoft Teams :** Le cabinet Technologia sollicitera certains salariés pour des échanges individuels ou collectifs à distance.

**Volontariat et Confidentialité Totale :** La participation n'est pas obligatoire. Tous les échanges sont anonymisés et couverts par le secret professionnel : aucune info individuelle ne remonte à la Direction.

**Zéro conséquence en cas de refus :** Vous êtes libres de décliner l'entretien sans que cela ne puisse vous être reproché.

## 4. CALENDRIER : LES DATES CLÉS



**Phase actuelle :**  
Enquête et entretiens : Le cabinet est actuellement sur le terrain (virtuel) pour recueillir vos témoignages et analyser les documents.



**13 Février 2026 :**  
Restitution : Présentation officielle du rapport d'expertise aux élus lors d'une séance plénière du CSE.

## 5. L'APRÈS : COMMENT LA CGT VA UTILISER CE RAPPORT



**1. Un Avis Motivé et Argumenté :**  
La CGT s'appuiera sur les preuves de l'expert pour rendre un avis officiel et peser face à la Direction.

**2. Exigence de mesures de prévention :** Si des risques (surcharge, perte de repères) sont identifiés, nous exigerons des mesures d'accompagnement immédiates.

**3. Un bouclier pour l'avenir :** Ce rapport servira de document de référence pour protéger tout salarié dont les conditions de travail se dégraderaient après la fusion.

## CONTACTEZ LA SECTION CGT PROTELCO



Vos délégués à votre écoute :  
Sylvie (06 15 08 26 63), Stéphane (06 07 16 53 57), Romain (06 84 34 79 47).



Canaux de communication :  
Email : [ds@cgt-protelco.fr](mailto:ds@cgt-protelco.fr) | Web : [www.cgt-protelco.fr](http://www.cgt-protelco.fr)  
Adresse : 8 rue de la Ville l'Evêque, 75008 Paris.